

Communiqué de presse des Maires – Mardi 11 juillet

Ce lundi 10 juillet, une délégation de 4 maires du bassin de vie concerné a rencontré Cécile COURREGES, directrice régionale, et Philippe GUETAT, directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé. Guy BARRAL, Maire de Solaize, Murielle LAURENT, maire de Feyzin, Michèle PICARD, maire de Vénissieux et vice-présidente de la Métropole de Lyon, Alain VIOLLET, maire de Corbas, représentaient leurs autres collègues, Christian DUCHÊNE, maire de Saint-Fons, Pierre BALLELIO, maire de Saint-Symphorien d'Ozon et représentant des communes du bassin de vie de l'Ozon.

Les élus ont rappelé leur attachement au maintien d'une offre de soins du Groupement hospitalier mutualiste Les Portes du Sud, et ont exprimé leurs inquiétudes suite à l'annonce de la mise en redressement judiciaire de l'établissement. Ils ont dénoncé les conditions dans lesquelles ils ont été informés de cette décision. L'ARS partage leur préoccupation face à cette situation alarmante. Lors de cette rencontre, les maires ont réaffirmé leur volonté de maintenir une offre de soins identique à celle existante, incluant un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Les maires demanderont à être reçus par l'UGMEL dans les plus brefs délais. Ils s'interrogent sur la stratégie de la Mutualité qui laisse à penser à une reprise déguisée. Ils restent mobilisés et vigilants sur le devenir de l'hôpital Portes du Sud, afin de sauvegarder un service de santé de qualité et de proximité pour tous les habitants du sud de l'agglomération de Lyon et répondre aux besoins de santé d'un territoire déjà fragilisé.

VILLE DE
corbas

feYZIN 

VILLE DU GRAND LYON



Saint-Fons



Saint-Symphorien-
d'ozon

Solaize

■ ville de

venissieux